

ANGLES À VENIR

La Gazett' d'Angles

octobre 2025 - numéro 3



Le mot du Maire

L'herbe est toujours plus verte ailleurs... Peut-être, il faut se rendre à l'évidence, les petites communes rurales ont de plus en plus de difficultés à avoir une vision budgétaire à long terme. La responsabilité du Maire est souvent engagée. La sécurité prend une place toujours plus prépondérante, d'où le dossier de consolidation de la falaise qui doit se concrétiser, après une étude datant déjà de 2020. Un montage financier est en cours, mais la capacité financière de la commune ne nous permet pas de tout mener de front. Le projet de l'ex-pharmacie ne peut se poursuivre dans l'état et de nouvelles solutions sont recherchées.

Néanmoins il faut se dire quand même que nous avons un beau village, un milieu associatif actif. A chaque manifestation les parkings sont remplis : 14000 visiteurs ont été recensés cet été à l'Office de tourisme. Et c'est la seule commune du département à détenir le label de "Plus beaux villages de France".

Jean-Marie Petit-Clair



VOIRIE

L'expérimentation sur la D2 engagée par le département sur demande du Conseil a pris fin en septembre. Deux relevés ont été réalisés en hiver et en été. En comparaison de ceux précédant l'aménagement, nous pouvons constater une baisse importante des vitesses pratiquées et particulièrement en été lorsque le trafic est plus important.

A présent il conviendrait d'étudier les aménagements à conserver et éventuellement à compléter. Il peut être envisagé, dans un premier temps, des équipements temporaires avant de les pérenniser par des aménagements dont les caractéristiques devront être validées par l'ABF et l'inspecteur des sites.

La municipalité remercie l'ensemble des Anglois qui ont participé par leurs remarques à enrichir notre réflexion. Nous avons pu constater que ce sujet vous passionne ! La synthèse des comptages est disponible en consultation à l'entrée de la mairie.

Aménagement de la plage

Les travaux sur le Quai Périvier sont presque achevés. Des toilettes ont été installées, ainsi que des lampadaires et des tables. Un branchement forain devrait être ajouté en novembre et un cabanon mobile multi-fonctions sera acheté prochainement.

Mais qui était le Président Périvier ? Nous avons demandé à Michel Rideau de nous éclairer...



Samuel Périvier, Premier Président de la Cour

Né le 20 septembre 1828, Samuel Périvier était un magistrat important, originaire de notre commune. Il a d'abord été premier avocat général à Poitiers en 1870, puis Procureur général à Besançon en 1877 et à Lyon en 1879. Ensuite il a pris la fonction de Premier Président à la cour de Besançon (1879) et de Conseiller à la cour de cassation en 1881. Nommé Procureur général en 1882, il a été Premier Président à la Cour d'Appel de Paris l'année suivante. Il a reçu la distinction de Commandeur de la Légion d'Honneur.

En 1893, il a pris sa retraite et s'est consacré à sa ville d'Angles-sur-l'Anglin en tant que maire (1896-1900). Les habitants gardant une grande admiration à son égard, le Conseil municipal en octobre 1899 décide de donner son nom à une rue longeant la rivière. Il a fait de nombreux dons religieux à l'église et a également soutenu Aimé Octobre dans ses études. Il est décédé en 1902 rue du Four à Angles à l'âge de 74 ans.



Cafés-restaurants : ça bouge à Angles !

REPRISE DU MULTI-SERVICES "LE BELLEVUE"

Depuis le 7 mai déjà, l'épicerie-bar-tabac-presse Le Bellevue a été repris par **Nathalie et Thierry** Bernard, venus tout droit de Carcassonne avec leur sympathique accent qui a apporté du soleil pendant toute la saison estivale sur la terrasse.

Ils n'étaient pas du métier comme on dit, mais ils ont commencé très fort avec une bonne affluence dès le début grâce aux week-end prolongés et festivités nombreuses. Ils ont su bien s'adapter et se faire adopter par les villageois malgré ces débuts intenses et grâce à l'aide efficace d'Agathe et de Marie, fidèles au poste et toujours souriantes.

Ils semblent avoir de nombreux projets pour faire vivre ce lieu sympathique et incontournable.

Il n'est pas trop tard pour leur souhaiter la bienvenue à Angles.



REMERCIEMENTS À YVETTE ET LAURENT

Nous tenons à remercier Yvette et Laurent qui ont fait vivre Le Bellevue pendant 12 années et ont réussi à maintenir un commerce local de proximité au service de tous. Grâce à leur investissement, nous avons pu profiter du service de la Poste, de la presse, du tabac, sans parler des fruits et légumes (avec un rayon bio et local !), de l'épicerie et du bar pour se retrouver entre amis.

Merci et bonne continuation à tous les deux !

L'Amaretto

En février, L'Amaretto sur la place devrait rouvrir ses portes, repris par Nathanaëlle et Didier qui sont originaires de Normandie. Michèle devrait bientôt leur céder le café et le restaurant pour partir vers de nouvelles aventures, dans la rénovation. Merci à elle d'avoir fait vivre la place depuis 2019 avec son dynamisme et son sourire après avoir tenu le Marsala pendant de nombreuses années.

Le Donjon de Bacchus

Le Donjon de Bacchus a malheureusement fermé définitivement ses portes en septembre.



LE GOÛT DES METS



Le restaurant anciennement le 15 a été également repris par Babette et Jean-Marie qui étaient déjà à Angles de 2015 à 2019 et nous régalaient déjà les papilles au Goût des mets. Ils sont revenus depuis fin mars de Dordogne pour nous offrir quelques spécialités périgourdines qui enchantent aussi bien les touristes que les habitants locaux. Ils sont secondés par Antoine en cuisine et Mickaël au service, deux jeunes d'ici qui apprennent le métier. Ils clôtureront la saison le 2 novembre à midi après nous avoir réjouis de mets délicieux et d'une cuisine du terroir revisitée. Nous leur souhaitons également la bienvenue et espérons les voir revenir au printemps prochain.

Patrimoine

RETOUR SUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Fin avril, une convention a été signée avec Madame Vilain de la Fondation du Patrimoine pour la restauration et la **sauvegarde des murets en pierre sèche** de notre commune. Nous possédons à Angles un patrimoine important de murets qui se dégradent ou sont envahis de végétation, quand ils ne sont pas détruits. De nombreux citoyens se sont manifestés pour apprendre à remonter ces murets, pour transmettre leur savoir-faire à d'autres et embellir notre village en remettant en valeur ce patrimoine, grâce à l'aide de Pierres d'Angles. N'hésitez pas à vous inscrire pour participer aux journées citoyennes !



Infos :

- La restauration du mur de la route des Certeaux par les Bâisseurs en Pierre sèche a été terminée le 20 octobre.
- Journées citoyennes** : Le **25 octobre** nous avons réuni 13 personnes. La prochaine sera le **15 novembre (appel aux bénévoles pour apprendre à remonter des murets)** - Contacter Marie-Paule pour vous inscrire (mp.dansac@orange.fr)
- Le 2ème stage (chantier-école) aura lieu du 17 au 21 novembre. Il est complet.
- Conférence** sur la construction en pierre sèche par Mme Cornu le **13 décembre** à la salle des fêtes.

SOUSCRIPTION POPULAIRE

pour les murets :

Quoi ? Vous n'avez pas encore donné ?
Nous attendons vos dons avant décembre !
C'est déductible des impôts.
Scannez le QR code



ECOLE

Les **repas intergénérationnels** ont repris. Si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez venir manger à la cantine de l'école tous les **2^e mardis** de chaque mois. N'oubliez pas de réserver auprès de Marielle le 1er mardi (05 49 48 65 50).



Atelier mieux vivre à tout âge

Des ateliers de prévention concernant la santé se sont déroulés à la salle de la Rotonde entre le 12 mai et 7 juillet. Ces rencontres s'adressaient aux plus de 60 ans et étaient encadrées par des professionnels du CHU de Poitiers.

Sept ateliers (mémoire, équilibre, adaptation du logement, activité physique, diététique, cuisine, santé péri-pelvienne) ont été proposés le lundi de 10h à midi.

Dix habitants du village ont pu participer.

Le dernier atelier s'est conclu par un pique-nique avec les plats préparés en compagnie de la diététicienne au cours de l'atelier diététique.

Les participants étaient satisfaits. Cette initiative serait à renouveler afin que d'autres Anglois puissent en bénéficier.



Une collecte de téléphones portables usagés aura lieu en mairie jusqu'au 30 novembre.



LE COMITE DE JUMELAGE

Si le canton de Saint-Savin a été absorbé et si Angles-sur-l'Anglin est la seule des communes de cet ancien canton à faire partie du Grand-Châtelleraut, le jumelage du canton avec les villes jumelées d'Allemagne, de Belgique et du Royaume-Uni poursuit sans changement ses activités pour entretenir l'amitié entre nos villes et nos peuples.

Il est important que ce comité de jumelage qui réunit 9 communes soit représenté de façon équilibrée par un nombre d'adhérents uniformément répartis dans chacune de nos communes. Les rencontres sont l'occasion de nouer des liens d'amitié au sein des familles qui nous accueillent et que nous accueillons en retour.

La prochaine rencontre aura lieu début décembre à Heusenstamm (région de Francfort) pour le traditionnel marché de la Saint Nicolas où le comité tiendra un stand de produit régionaux aux côtés de nos amis belges de Malle et leur bière de trappistes.

Contact: comitejumelage.saintsavin@gmail.com

Remerciements aux bénévoles pour le ramassage des déchets, l'entretien des chemins, des rives et des murets.

EN VRAC...

"Jardiner la rue"

Cette exposition mise à disposition par le CAUE 86 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne) a été présentée dans les locaux de l'ancienne pharmacie durant le mois de juin dernier. Les panneaux montraient les aménagements paysagers de différentes communes mettant en valeur leur patrimoine végétal et architectural : arbustes, plantes vivaces, semis en pieds de murs, plantes autochtones, tels sont maintenant les critères retenus dans le label «Villes et Villages fleuris», loin des traditionnels massifs et jardinières de plantes annuelles.

Angles s'est engagée dans cette démarche depuis plusieurs années, ce qui lui a permis d'obtenir le label 3 fleurs en 2019. La commune aura la visite du jury régional en 2026, le maintien de notre label est important.

Ensemble, jardinons et embellissons encore plus nos rues et notre village.

ASSOCIATIONS

La commune ne compte pas moins d'une quinzaine d'associations qui ont presque toutes participé à la fête des associations le 30 août à la plage. Chacune a pu présenter ses activités tout en animant un stand de jeu. Nous avons bénéficié également de jeux géants et d'un concert gratuit par La Roulotte à swing, dans le cadre des Escales estivales du Grand Châtellerault. La soirée s'est conclue par un repas proposé par le Mar'sak (merci à Aurélie et Christophe !) et par un feu d'artifice.

C'est encore le moment de rejoindre ces associations qui vous feront découvrir les multiples facettes des activités dans le village et qui ont souvent besoin de membres supplémentaires. Voici la liste dans l'ordre alphabétique : Les Amis d'Angles, les Anciens combattants, l'APE Angles-St Pierre, Artis'Angles, ASSA, le BAR (boulistes), le Club des aînés, le Comité des fêtes, Eclad'Angles, Grand'Angles (photo), la Gym volontaire, La Libellule (pêche), L'UMA, Pierres d'Angles, le Retro kick anglais, le Spéléo club anglais, Togobban.

Merci à tous pour les manifestations organisées tout au long de l'année.

Vous pouvez retrouver sur Youtube le film sur le spectacle proposé par les Amis d'Angles et les Maillanbus : "Le château d'Angles-sur-l'Anglin fête ses 1000 ans".

Les rendez-vous à la salle des fêtes

- **vendredi 31 octobre** : UMALOWEEN organisé par l'UMA (film, chasse aux bonbons et repas)
- **jeudi 13 novembre à 18h30** : Conférence Magdala sur la reprise des recherches au Roc-aux-sorciers
- **samedi 15 et dimanche 16 novembre** : Couleur Automne (marché d'artisans d'art et de créateurs)
- **samedi 22 novembre à 20h30** : diaporama Grand'Angles
- **dimanche 23 novembre à 15h30** : "Heidi a bien grandi", spectacle burlesque à mourir de rire
- **samedi 29 novembre** : Concours de belote de la gym
- **samedi 13 décembre** : conférence sur la pierre sèche par Claire Cornu
- **samedi 13 et dimanche 14 décembre** : Noël au cœur du village
- **samedi 20 décembre à 16h** : spectacle de Noël et goûter
- **mercredi 24 décembre** : Vin chaud de Noël (L'UMA) sur la place
- **samedi 24 janvier** : vœux du maire

Bibliothèque : Réunion **mardi 4 novembre à 18h** dans la salle du périscolaire

INFO

Fermeture du chemin des Nibaudières au pied de la Huche Corne, en attendant la consolidation de la falaise.



Merci à Christelle Chaussebourg qui a fini son contrat le 14 octobre et qui était en renfort au service technique en tant qu'agent polyvalent en milieu rural.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026 : nouveau mode de scrutin

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin a changé pour les communes de moins de 1 000 habitants. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et suppression du panachage. Ainsi, il ne sera plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Toutes les listes de candidats devront être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Il reste toutefois pour les communes de moins de 1 000 habitants, la possibilité de présenter des listes incomplètes de candidats (qui pourront être inférieures de deux membres par rapport à l'effectif du conseil municipal (11 à Angles).

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour voter jusqu'au **6 février**.



Comité de rédaction :
Marie-Paule CHEDOZEAU
Frédéric TRANCHANT
Directeur de publication :
Jean-Marie PETIT-CLAIR